

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

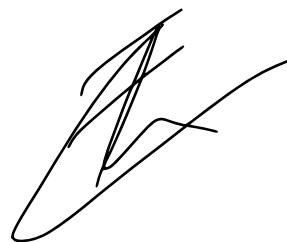
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 16573 Numéro SIREN : 851 720 219 Nom ou dénomination : SME Immo
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2022 sous le numéro de dépôt 96898

S.A.S SME IMMO

10 RUE DE LA PAIX
C/O FINANCIERE D'ARGENSON
75002 PARIS



COMPTES ANNUELS au 31/12/2021

- *Bilan actif-passif*
- *Soldes intermédiaires de gestion*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*

ABM AUDIT

84 RUE JEAN DE LA FONTAINE

75016 PARIS

01 47 58 93 93

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 19	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 457	640	817	1 303	486	37.30
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	300 500		300 500	102 500	198 000	193.17
	Créances rattachées à des participations	30 435		30 435	427	30 008	NS
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	332 392	640	331 752	104 230	227 522	218.29
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	10 800		10 800		10 800	
	Autres créances	647		647	1 317	670	50.86
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	169 757		169 757	100 783	68 974	68.44
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	181 204		181 204	102 100	79 104	77.48
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		513 596	640	512 956	206 329	306 627	148.61

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 19	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	5 000		5 000	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	5 255	5 000	10 255	205.11
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	10 256	5 000	5 255	105.10
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	499 655	199 655	300 000	150.26
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	1 200 1 845	1 674	474 1 845	28.29
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	502 700	201 329	301 371	149.69
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		512 956	206 329	306 627	148.61

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 502 700 201 329

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 19	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	9 000		9 000		9 000	
Chiffre d'affaires NET	9 000		9 000		9 000	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			0		0	
Total des Produits d'exploitation (I)			9 000		9 000	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements				33	33	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 597	5 659	3 061	54.10
Impôts, taxes et versements assimilés			625		625	
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			486	154	332	216.10
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0	98	98	99.68
Total des Charges d'exploitation (II)			3 709	5 944	2 235	37.60
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			5 292	5 944	11 235	189.03
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	19	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		8			8	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		8			8	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		8			8	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		5 300		5 944	11 244	189.18
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital				944	944	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				944	944	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				944	944	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		45			45	
Total des produits (I+III+V+VII)		9 009		944	8 065	854.34
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		3 754		5 944	2 190	36.84
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		5 255		5 000	10 255	205.11

SME IMMO
Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 euros
Siège Social : 10 rue de la Paix, 75002 PARIS
851 720 219 RCS PARIS

(Ci-après la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 29 JUIN 2022
--

L'an deux mille vingt-deux le vingt-neuf juin,

A 9 heures,

Les associés se sont réunis en Assemblée Générale Mixte au 20 rue Pierre Demours, 75017 Paris,

Sont présents :

- **Monsieur Maxime Chardonnerau**, détenteur de 45.000 actions, soit 45.000 voix,
- **Monsieur Edouard Chardonnerau**, détenteur de 45.000 actions, soit 45.000 voix,
- **Sylvie Chardonnerau**, détentrice de 10.000 actions, soit 10.000 voix,

Les associés présents détiennent ensemble la totalité des parts sociales. En conséquence, et conformément à l'article 14 des statuts de la Société, l'Assemblée Générale dispose du quorum nécessaire à la prise de l'ensemble des décisions.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Edouard Chardonnerau en sa qualité de Président associé.

Le Président met à la disposition de l'assemblée :

- Les récépissés des lettres de convocation des associés,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée,
- Le rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2021,
- Les projets de décisions qui lui sont soumis.

Le Président atteste, et l'Assemblée lui donne acte, de ce que ces pièces ont été communiquées aux associées plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, leur permettant ainsi dans ce délai de poser toute question à la présidence.

Le Président rappelle l'ordre du jour de la présente Assemblée :

- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion du Président, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, se soldant par un bénéfice de 5.255 euros.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne, en conséquence, au Président, *quitus* de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice, d'un montant de 5.000 euros, au compte « report à nouveau », dont le nouveau solde s'élève à 255 €

Conformément à la loi, l'assemblée constate qu'aucun dividende ne sera distribué au titre de ce premier exercice.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION

L'Assemblée Générale prend acte qu'il ne fait état d'aucune conventions nouvelles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME DECISION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder aux formalités de dépôt au greffe du Tribunal de commerce prescrites par la Loi.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Président.

Le Président
Edouard Chardonnerau

